

Liste des soutiens financiers du Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS)



Mise en contexte du document

En 2020, suite aux consultations sur le projet de Politique montréalaise pour l'action communautaire et aux recommandations de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise, le comité exécutif a mandaté le Service de la diversité et de l'inclusion social (SDIS) pour produire, mettre à jour et publier annuellement une liste des programmes de soutien financier de la Ville de Montréal visant les organismes communautaires afin d'en assurer la prédictibilité et une plus grande transparence.

Le tableau qui suit présente ainsi les informations sur les soutiens financiers gérés par le SDIS. Ces informations ont été mises à jour au mois de novembre 2025.

Soutiens financiers	Description	Population cible / Domaines d'activité	Déploiement de la contribution financière	Budget	Récurrence et années
Cadre d'intervention accès loisir Montréal (CIALM) <i>Le programme CIALM remplace le Programme de reconnaissance et de soutien financier des organismes pan-montréalais (PANAM) et le Programme d'accompagnement en loisir de la Ville de Montréal (PALM)</i>	<p>Favoriser l'accès équitable aux activités de loisir pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle, en soutenant les organismes qui œuvrent dans ce domaine à l'échelle locale et régionale. À travers ce cadre d'intervention, la Ville de Montréal cherche à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'inclusion sociale par le loisir, en tenant compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap • Soutenir financièrement les organismes qui offrent des services d'accompagnement adaptés • Promouvoir l'accessibilité universelle comme principe fondamental dans la conception et la mise en œuvre des services de loisir 	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité universelle • Sports et loisirs • Camps de jour 	Contribution financière déployée par l'entremise d'un appel à projet	781 300\$ par année	Entente triennale couvrant la période du 1er avril 2025 et le 31 décembre 2027
Investissements en matière de lutte contre la pauvreté Programme Agir ensemble - Régional Soutien transitoire	Mettre en place et soutenir des projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion social destinés à des populations spécifiques au niveau régional alignés avec le cadre de référence Agir ensemble et la concertation avec les acteurs des milieux	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes en situation de pauvreté • Jeunesse • Personnes aînées • Égalité de genre • Sécurité alimentaire 	Contribution financière déployée par l'entremise d'un appel à projet	655 635 \$	Financement annuel couvrant la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026
Investissements en matière de lutte contre la pauvreté Programme Agir ensemble - Régional Volet général			1 525 840 \$ par année	Entente quinquennale couvrant la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2029	
Investissements en matière de lutte contre la pauvreté Programme Agir ensemble - Régional Volet sécurité alimentaire	Investissements régionaux en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire alignés avec le cadre de référence Agir ensemble	Soutenir les initiatives régionales ou supra-locales destinées aux groupes vulnérables à l'insécurité alimentaire à Montréal	Contribution financière déployée par l'entremise d'un appel à projet	650 000 \$ par année	
Investissements en matière de lutte contre la pauvreté Programme Agir ensemble - Local Volet arrondissements	Mettre en place et soutenir des projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale alignés avec le cadre de référence Agir ensemble, les priorités locales et la concertation avec les acteurs des milieux	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes en situation de pauvreté • Insertion sociale des populations à risque • Insertion sociale et économique pour les immigrants et les jeunes • Intervention sur les problématiques socio-urbaines • Prévention du décrochage scolaire et insertion socioprofessionnelle • Soutien à la famille et à la petite enfance • Soutien à la vie communautaire 	Chaque arrondissement ou ville liée est responsable du déploiement local de ces fonds	7 000 000 \$ par année	

Soutiens financiers	Description	Population cible / Domaines d'activité	Déploiement de la contribution financière	Budget	Récurrence et années
Mesure d'aide financière aux OBNL locataires	Aider financièrement les organismes à but non lucratifs locataires d'un local dans des immeubles non résidentiel imposables et œuvrant dans les domaines de l'art et la culture, du développement social et communautaire ou du sport et loisirs, afin de leur permettre de réaliser leur mission en cohérence avec les orientations et les interventions de la Ville de Montréal auprès de la population montréalaise	<ul style="list-style-type: none"> • Art et culture • Développement social et communautaire • Sport et loisirs 	<p>Réception des demandes de juin à août chaque année, et ce depuis 2012. L'aide financière accordée est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 % du loyer annuel net de l'emplacement occupé par l'organisme (excluant les coûts d'exploitation au frais de la personne propriétaire, et avant TPS et TVQ) • 500 \$ minimum par OBNL • 10 000 \$ maximum par emplacement pour un OBNL • 20 000 \$ maximum pour un organisme locataire ayant plusieurs emplacements 	1 420 000 \$ par année	Financement annuel couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2025
Programme Itinérance et milieux inclusifs (PIMI)	Financer des projets qui contribuent à des milieux de vie plus inclusifs, harmonieux et sécuritaires pour tous et toutes	Personnes en situation d'itinérance	Contribution financière déployée par l'entremise d'un appel à projet	<p>2023 : 2 500 000 \$</p> <p>2024 et 2025 : 5 000 000\$ par année</p>	Entente triennale couvrant la période du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2025
Programme Montréal inclusive	<p>Soutenir l'action des organismes montréalais à but non lucratif qui œuvrent à l'édification d'une ville accueillante, intégrante et inclusive. Ce programme finance des projets suivant deux orientations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapprochement interculturel entre la société d'accueil et les personnes immigrantes • Lutte contre les discriminations et le racisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes immigrantes • Société d'accueil montréalaise 	Contribution financière déployée par l'entremise d'un appel à projet	4 000 000 \$	Financement annuel couvrant la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026
Programme Soutien et accompagnement des locataires	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenir auprès des locataires en situation de vulnérabilité pour favoriser leur maintien en logement, prévenir la précarité résidentielle et l'itinérance • Renforcer la capacité d'agir des comités logement et des associations de locataires pour soutenir et accompagner les locataires aux prises avec des problèmes de logement et des difficultés liées à leur situation locative 	Défense des droits des locataires	Contribution financière déployée par l'entremise d'un appel de projets sur invitation auprès des comités logement	500 000\$ par année	Entente triennale couvrant la période du 1er mai 2025 au 31 décembre 2027

Soutiens financiers	Description	Population cible / Domaines d'activité	Déploiement de la contribution financière	Budget	Référence et années
Programme Prévention Montréal – Régional	Offrir des milieux de vie de qualité et sécuritaires dans lesquels les obstacles sont levés et les opportunités sont accessibles aux enfants et aux jeunes de moins de 30 ans ainsi qu'à leur famille en situation de vulnérabilité. Dans cette perspective, le programme vise à :	<ul style="list-style-type: none"> • Enfance-famille • Jeunesse • Lutte aux discriminations • Sécurité urbaine 	Contribution financière déployée par l'entremise d'un appel à projet	3 600 000\$ par année	Entente biennale couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025
Programme Prévention Montréal – Local	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes en leur donnant accès à des ressources variées, adaptées et respectueuses de leurs droits fondamentaux • Encourager leur engagement civique et social, tout en les sensibilisant à leurs droits • Réduire les inégalités en soutenant leur développement global dans des environnements inclusifs • Améliorer la sécurité vécue et perçue dans les quartiers, en appuyant des initiatives communautaires et citoyennes • Prévenir la violence chez les enfants et les jeunes à risque, en soutenant des actions ciblées 		Chaque arrondissement ou ville liée est responsable du déploiement local de ces fonds	8 948 488 \$ par année	Entente biennale couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025

Lancement des appels en 2025, avec une mise en œuvre des programmes prévue pour 2026					
Soutiens financiers	Description	Population cible / Domaines d'activité	Déploiement de la contribution financière	Budget	Référence et années
Programme Itinérance et milieux inclusifs (PIMI)	Financer des projets qui contribuent à des milieux de vie plus inclusifs, harmonieux et sécuritaires pour tous et toutes	Personnes en situation d'itinérance	Contribution financière déployée par l'entremise d'un appel à projet	2026 : 7 400 000\$ 2027 : 7 577 600\$ 2028 : 7 759 462\$	Entente triennale couvrant la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028
Programme Par et Pour les jeunes	Appuyer des initiatives portées par des jeunes Montréalais et Montréalaises visant à contrer l'injustice, les discriminations et la violence, afin de générer des changements positifs et de favoriser le développement d'un écosystème durable, inclusif et sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité urbaine • Défenses de droits • Lutte aux discrimination systémique, développement enfant et jeunesse 	Contribution financière déployée par l'entremise d'un appel à projet	1 000 000 \$	Financement annuel couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2026

Montréal 

Montréal.ca